

LOCALE

# Les composteurs collectifs, grands oubliés du recyclage de la ville d'Alès ?

 3 min

**D**epuis quelques années, l'Agglo d'Alès se met au vert. Distribution de composteurs individuels, carte interactive du tri, campagnes de communication décalées pour inciter aux bonnes pratiques... Mais deux ans après les premières campagnes de dons, certains Alésiens peinent encore à trouver un composteur collectif en centre-ville.

Le compostage présente pourtant de nombreux avantages : en plus d'enrichir naturellement les sols, il permet de réduire de 30 % le volume des ordures ménagères. Une économie significative sur la collecte et le traitement des déchets.

En 2024, Alès Agglo a consacré un quart de son budget, soit 25 M€, à la gestion des déchets. Tenter de convaincre ses habitants des bienfaits du tri et du recyclage permettrait de faire baisser la facture. Christophe Rivenq, son président maintenant maire d'Alès, l'avait d'ailleurs indiqué : « Si la quantité de déchets diminue, la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) suivra. »

## Des composteurs oui, mais surtout individuels

Depuis le 1er janvier 2024, conformément à la loi antigaspillage de 2020 et au droit européen, le tri des biodéchets est devenu obligatoire pour tous les particuliers et professionnels. Le Code de l'environnement définit ces biodéchets comme « les restes alimentaires, les déchets de cuisine, de jardin ou issus de la transformation de denrées ». Les collectivités doivent proposer des solutions adaptées : compostage individuel, compostage collectif ou collecte séparée. Reste à les rendre visibles et accessibles.

Du côté d'Alès, on semble avoir fait le choix des composteurs individuels. En juin 2023, l'Agglo a livré 2 400 composteurs individuels dans les 71 communes de son territoire. Il y en a au 4 000 de plus en 2025 et la collectivité ambitionne d'en distribuer 6 000, au total, cette année et aussi en 2026. Mais ces composteurs sont seulement pour les foyers possédant un jardin. La demande, pour ces derniers, est toujours possible en s'inscrivant directement à leur mairie (participation demandée : 20 €) Mais pour ceux qui vivent en immeuble ou sans extérieur ? Les composteurs collectifs devraient être la solution. Encore faut-il pouvoir les localiser. Jean-Claude Bernard et Dominique Martin, deux habitués d'un café du centre-ville, n'en ont jamais vu. « On ne sait même pas si la mairie en a installé », glisse Dominique. Jean-Claude, lui, avoue avoir du mal avec le numérique, ce qui n'aide pas à consulter les cartes interactives proposées par l'Agglo pour repérer les différents centres de tri.

## **Un effort à poursuivre**

Pour ces bacs collectifs absents, Christophe Rivenq détaille : « On a fait le choix de privilégier les petites communes dans un premier temps. » En effet, vingt composteurs collectifs ont été installés dans certaines communes alentour et « 40 devraient arriver d'ici la fin de l'année ». « Deuxième étape : Alès. » Le président envisage l'implantation de composteurs collectifs dans la Grand-rue Jean-Moulin. Et cela pourrait commencer à arriver « dès la semaine prochaine ». « Mais il faut pour cela organiser les services municipaux et de ramassage des déchets » afin que « le compost soit bien fait et utilisé dans les espaces verts ». Rappelant que l'Agglo s'appuie sur des associations de réinsertion professionnelle pour fabriquer les bacs à compost, le maire tempère : « Il faut du temps. »

Malgré des avancées dans l'Agglo, les points de dépôt des biodéchets restent rares.

Lucas Massot

lmassot@midilibre.com

